



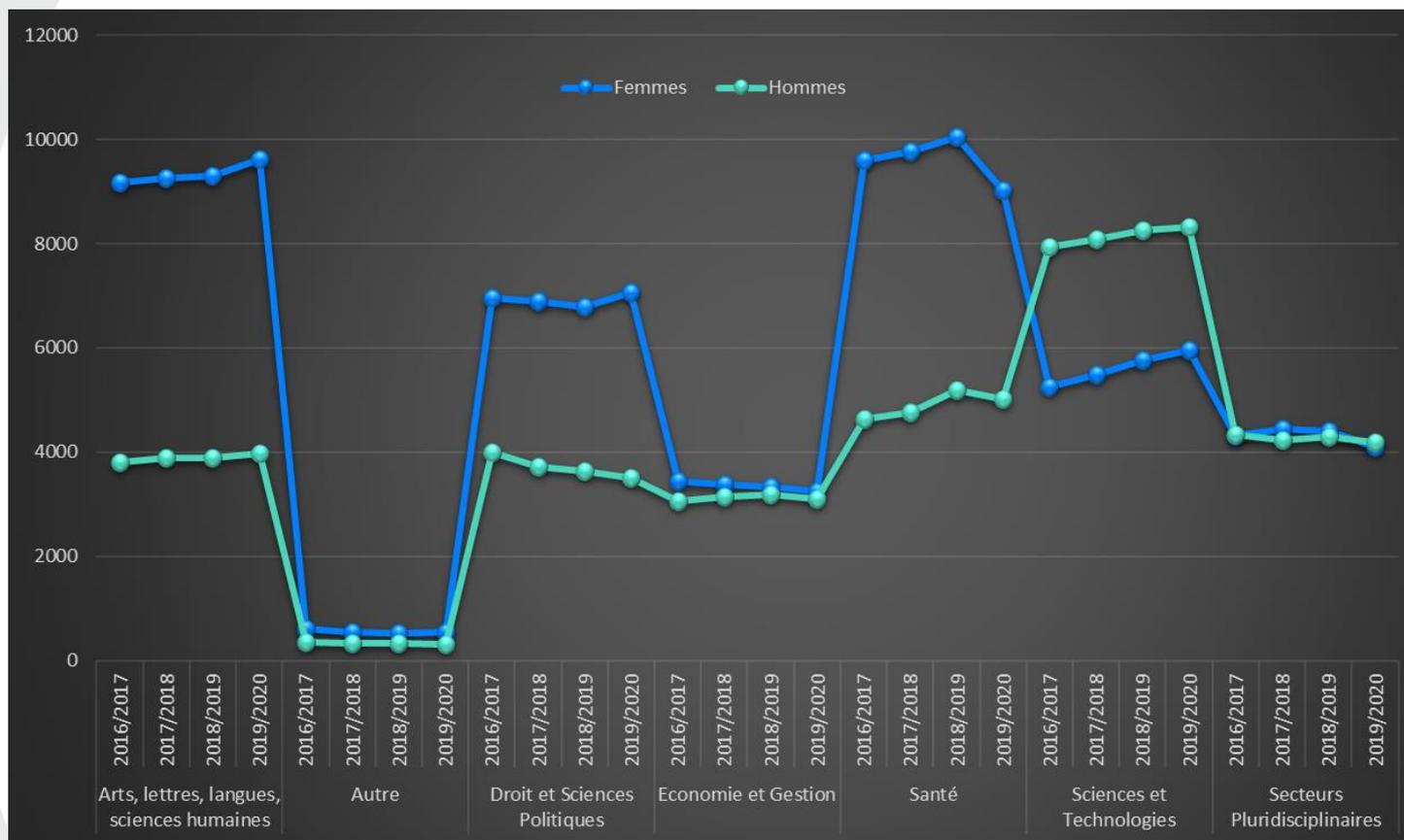
Analyse genrée des données sur les étudiantes et les étudiants d'AMU de 2016 à 2020

Magalie Ochs¹ et Isabelle Régner²

¹Chargée de Mission Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations

²Vice-présidente Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations

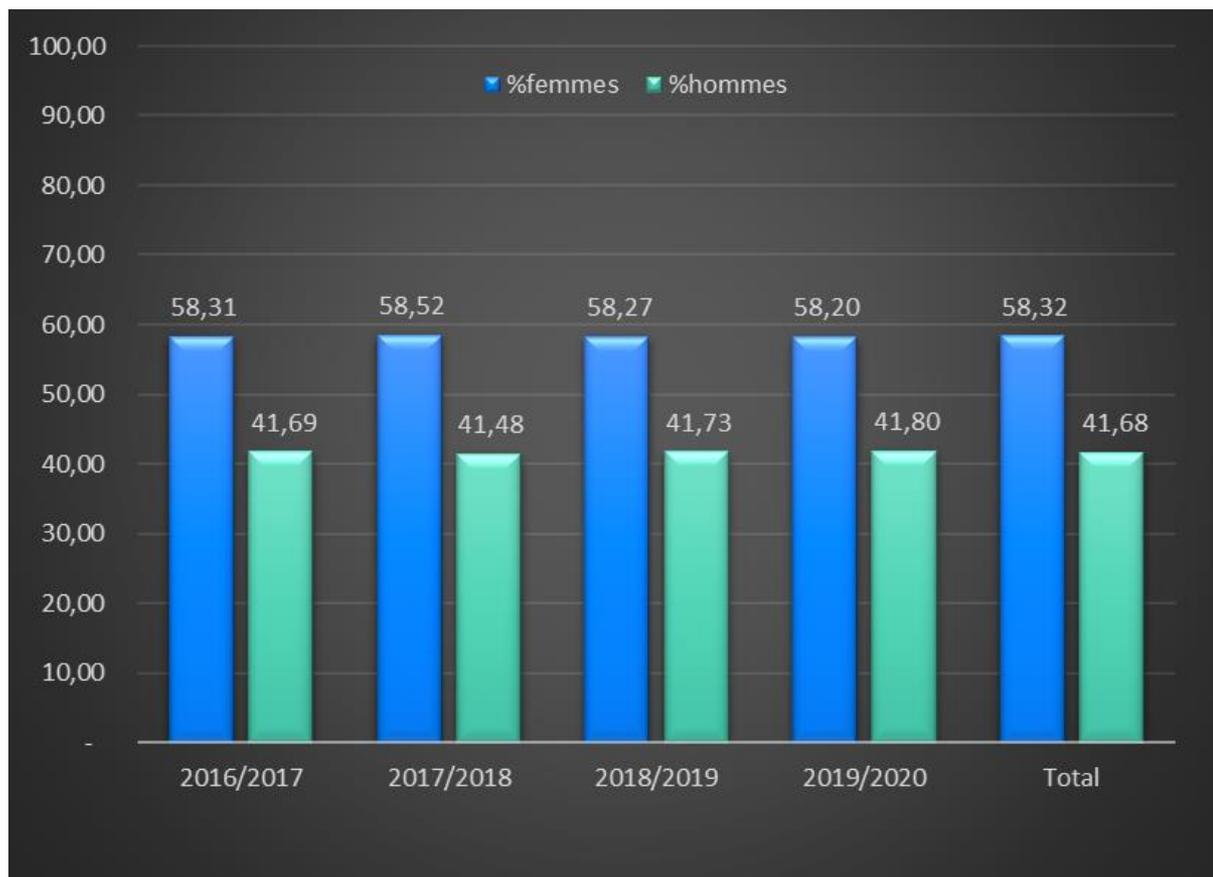
Courbes des effectifs des étudiant.e.s inscrit.e.s par année et secteur disciplinaire de la L1 au doctorat (ainsi que les inscriptions à l'HDR)



Le secteur « Autre » regroupe les diplômes de « Pédagogie pour l'enseignement supérieur » et « langue et culture française »

- ❖ Les effectifs sont relativement stables sur les 4 années pour les secteurs Eco. Gestion et Pluridisciplinaires
- ❖ On constate une augmentation en Sciences et techno., qui semble plus importante pour les femmes que les hommes
- ❖ On constate une baisse en Santé pour les femmes et hommes en 2019/2020 qui semble plus importante chez les femmes

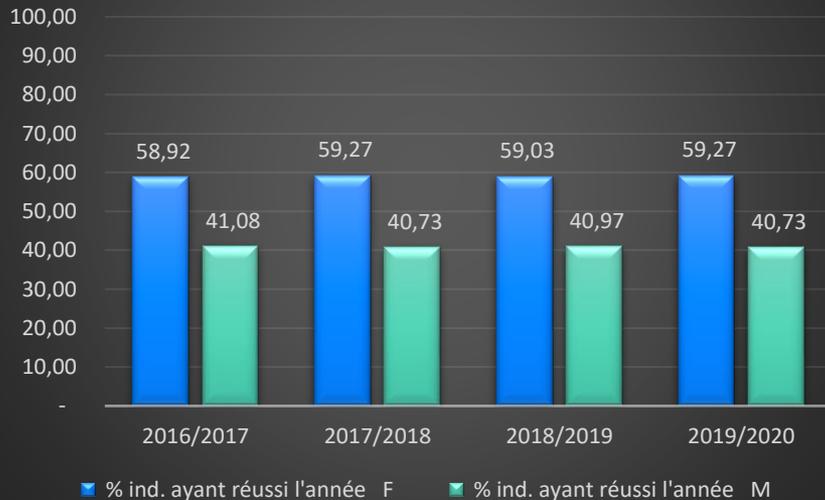
Répartition genrée par année de tous les étudiant.e.s de toutes les filières de la L1 jusqu'au doctorat (ainsi que les inscriptions à l'HDR)



- ❖ Les femmes sont globalement plus nombreuses que les hommes
- ❖ Les pourcentages sont assez stables sur les 4 années universitaires

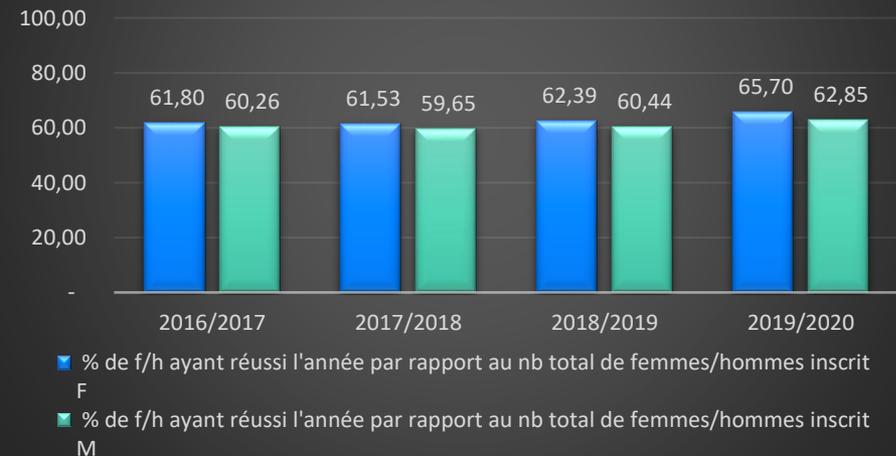
Répartition genrée **des réussites** par année de tous les étudiant.e.s de toutes les filières de la L1 jusqu'au doctorat (ainsi que les inscriptions à l'HDR)

2. Répartition genrée des réussites sur le total des réussites par année (%)



Calcul du pourcentage : $Nb. \text{ femmes (vs. hommes) ayant réussi} / nb. \text{ total de réussites (hommes et femmes)} * 100$

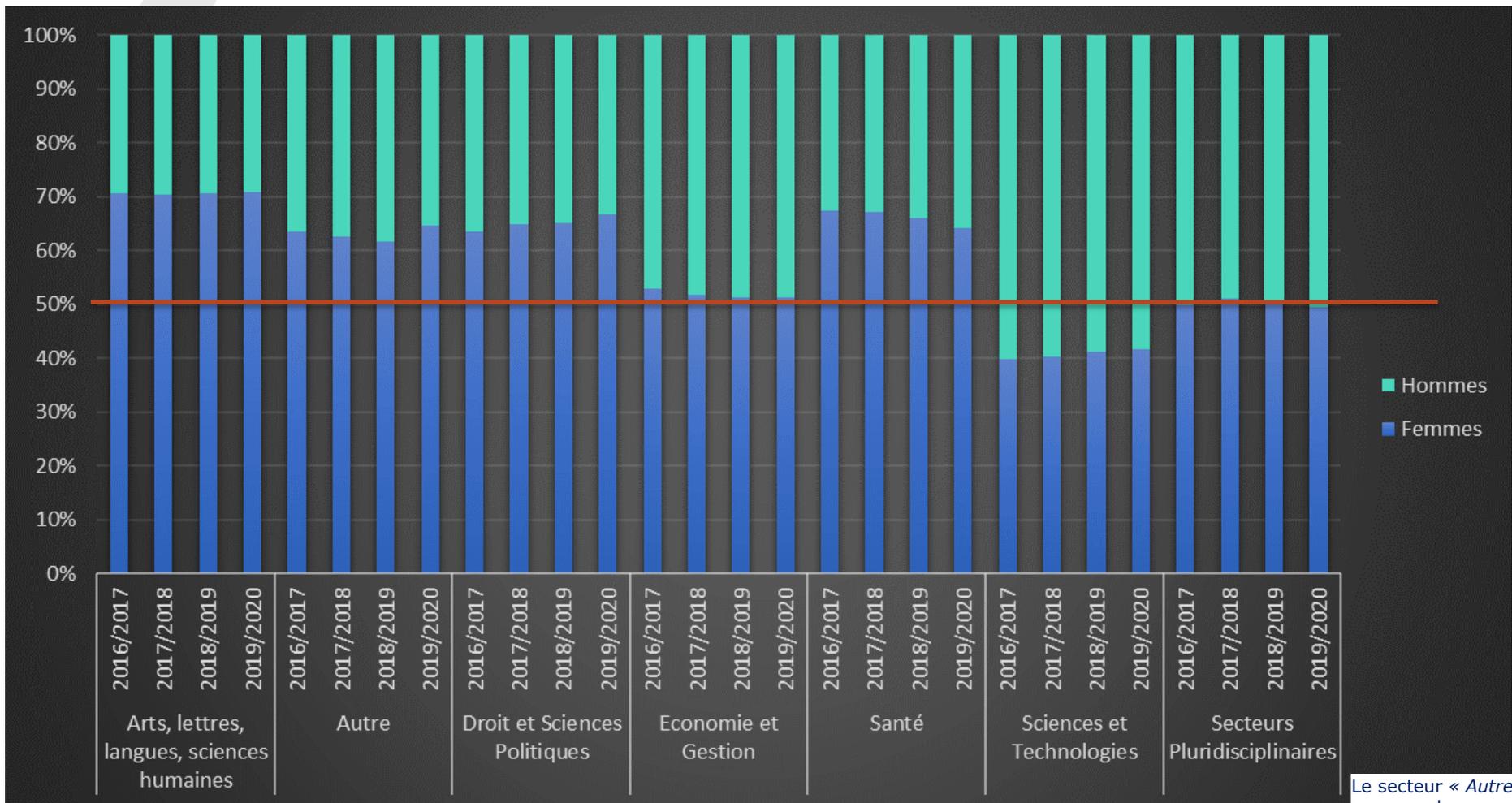
3. Pourcentage de femmes (vs d'hommes) ayant réussi l'année par rapport au nbr total de femmes (vs d'hommes) inscrit.e.s



Calcul du pourcentage : $Nb \text{ femmes (v. hommes) ayant réussi} / nb \text{ femmes (vs. hommes) inscrit.e.s} * 100$

- ❖ Graph 2 : Parmi l'ensemble des étudiant.e.s ayant réussi.e.s, ce sont les femmes les plus nombreuses (ce qui est cohérent avec les effectifs plus importants des femmes dans toutes les filières et les secteurs). Pourcentage stable sur les 4 années.
- ❖ Graph 3 : En considérant chaque genre indépendamment, le même pourcentage d'hommes et de femmes réussisse parmi les hommes et les femmes resp. Pourcentage en légère augmentation sur les 4 ans pour les femmes (augm. de 5%)

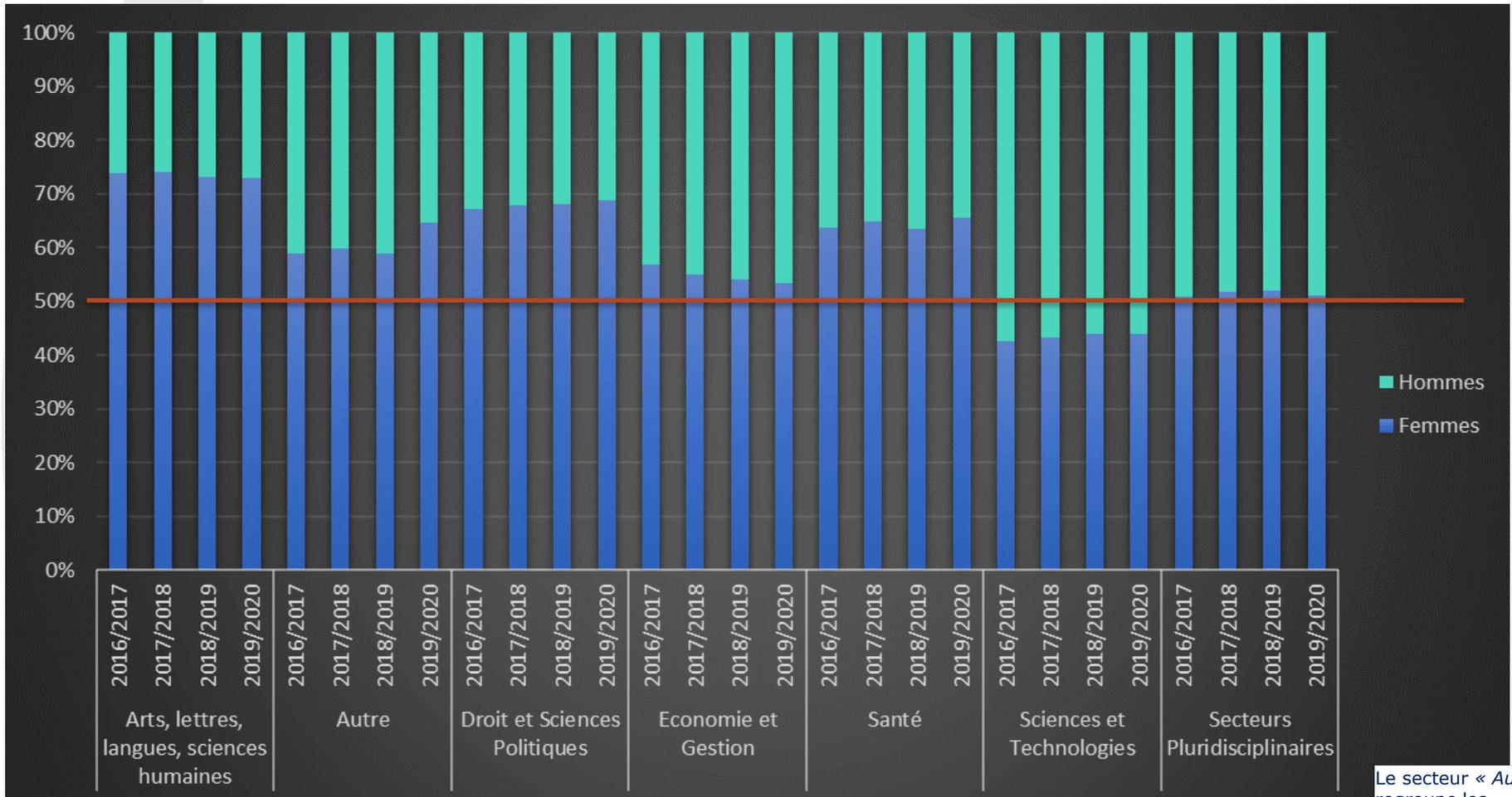
Répartition genrée par secteur disciplinaire et par année de tous les étudiant.e.s de la L1 jusqu'au doctorat (ainsi que les inscriptions à l'HDR)



- ❖ Peu d'évolution sur les années
- ❖ Sur-représentation des femmes en ALLSH, Santé, Droit et Sciences po
- ❖ Sous représentation en Sciences et techno.

Le secteur « Autre » regroupe les diplômes de « Pédagogie pour l'enseignement supérieur » et « langue et culture française »

Répartition genrée **des réussites** par secteur disciplinaire par année de tous les étudiant.e.s de la L1 jusqu'au doctorat (ainsi que les inscriptions à l'HDR)

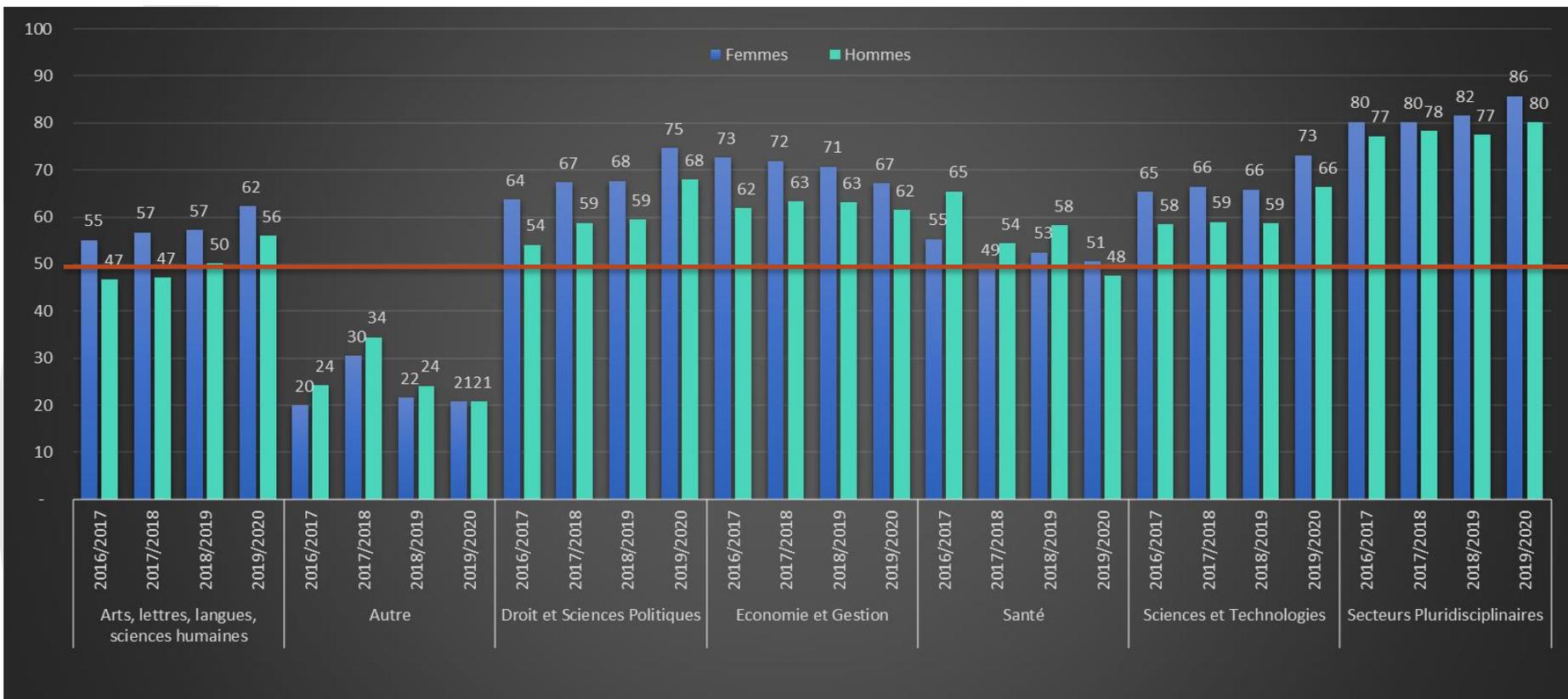


Calcul du pourcentage : $Nb. \text{ femmes (vs. hommes) ayant réussi} / nb. \text{ total de réussites (hommes et femmes)} * 100$

Le secteur « Autre » regroupe les diplômés de « Pédagogie pour l'enseignement supérieur » et « langue et culture française »

- ❖ Peu d'évolution sur les années
- ❖ % de réussite en cohérence avec la proportion d'hommes et de femmes dans les disciplines

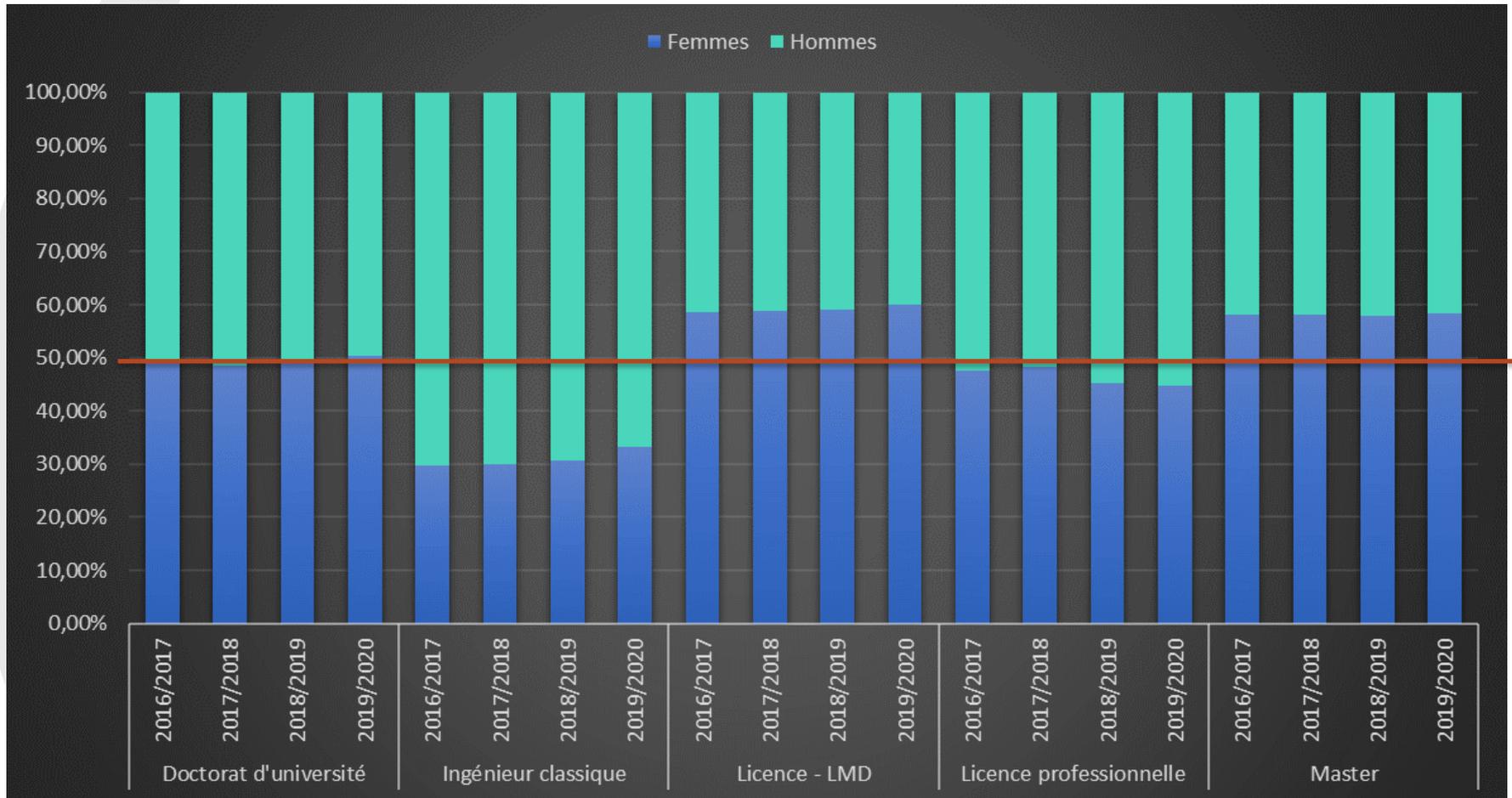
Répartition genrée des réussites par année et par secteur de la L1 jusqu'au doctorat (ainsi que les inscriptions à l'HDR)



Calcul du pourcentage : $Nb \text{ femmes (vs. hommes) ayant réussi} / nb \text{ femmes (vs. hommes) inscrit.e.s} * 100$

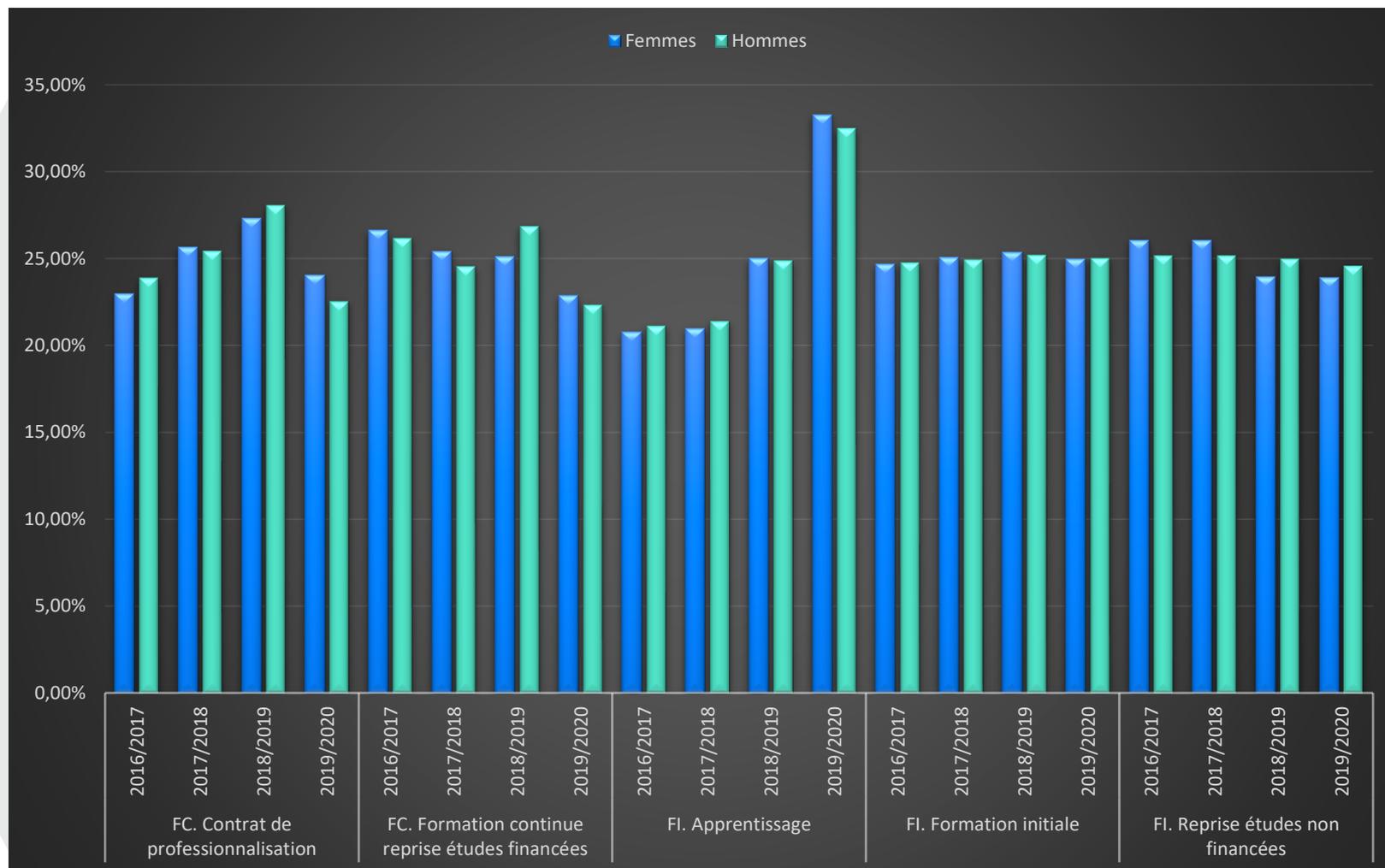
- ❖ Le pourcentage de réussite des femmes parmi les femmes est plus grand que celui des hommes parmi les hommes inscrit.e.s dans tous les secteurs en 2020.
- ❖ En Droit et Sciences Po., ALLSH, Eco et gestion, les femmes sont sur-représentées et le pourcentage de réussite est supérieur à celui des hommes
- ❖ En Santé, malgré la sur-représentation des femmes, le pourcentage de réussite est inférieur à celui des hommes sauf en 2019 où cela s'inverse
- ❖ En Science et Techno., malgré la sous-représentation des femmes, le pourcentage de réussite est meilleur que celui des hommes
- ❖ Les femmes réussissent mieux que les hommes quel que soit le secteur disciplinaire en 2019/2020

Répartition genrée par type de formation, par année de tous les étudiant.e.s de la L1 jusqu'au doctorat



- ❖ Peu d'évolution sur les années
- ❖ Plus de femmes que d'hommes en licences classiques et master
- ❖ Plus d'hommes que de femmes en licence pro + baisse des femmes en licence pro
- ❖ Légère augmentation des femmes dans la filière ingénieure mais hommes sur-représentés
- ❖ Quasiment même proportion de femmes et d'hommes en doctorat

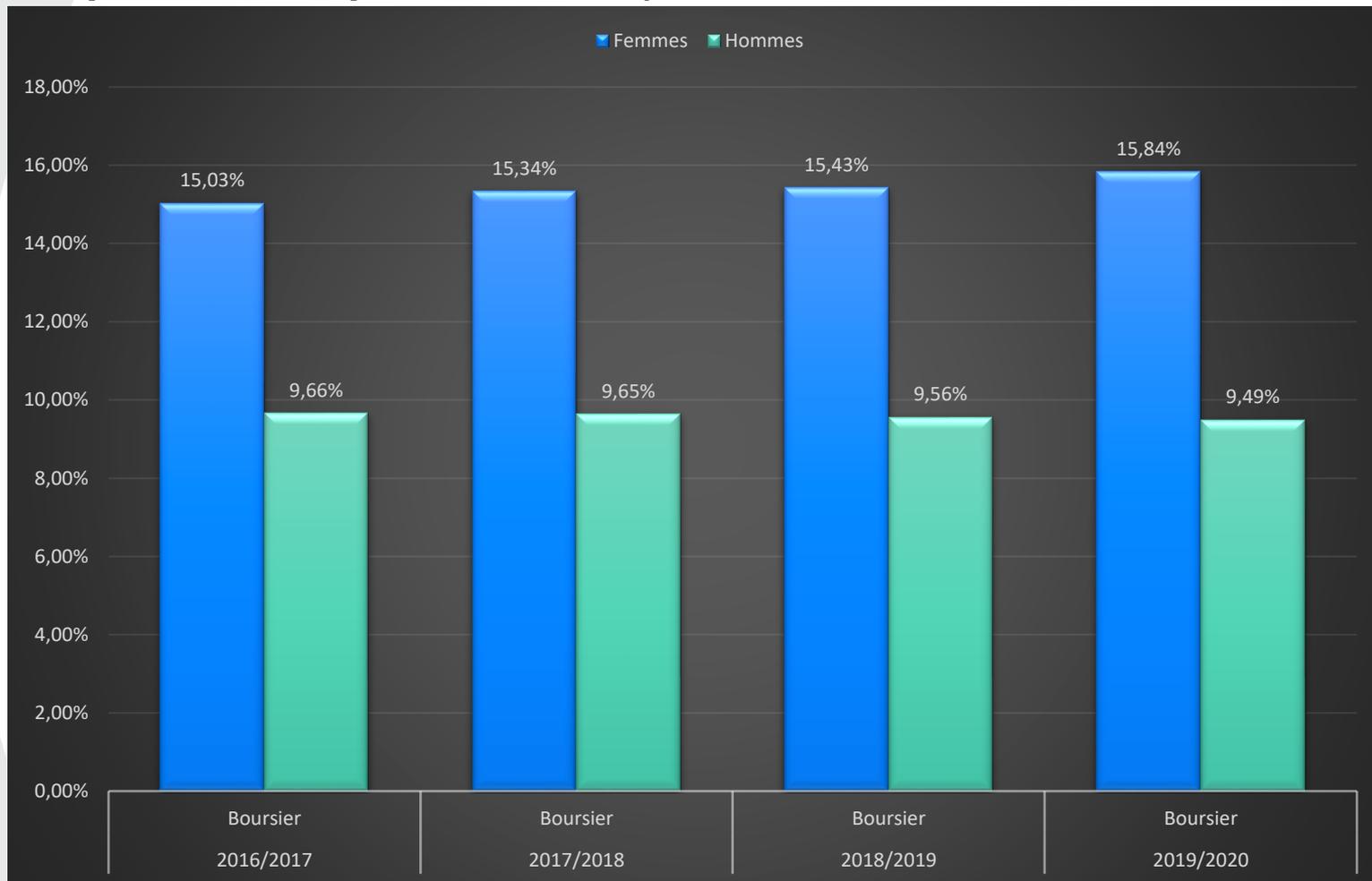
5° Pourcentage de femmes (vs. hommes) par type de formation et par année par rapport au total des femmes (vs. hommes) inscrit.e.s



Calcul du pourcentage : $\text{Nb. femmes (vs. hommes) inscrit.e.s dans la formation} / \text{nb. total femmes (vs. hommes) inscrit.e.s} * 100$

- ❖ Peu d'évolution sur les années sauf pour la filière d'apprentissage
- ❖ Pourcentages très similaires : pas de différence forte femmes/hommes

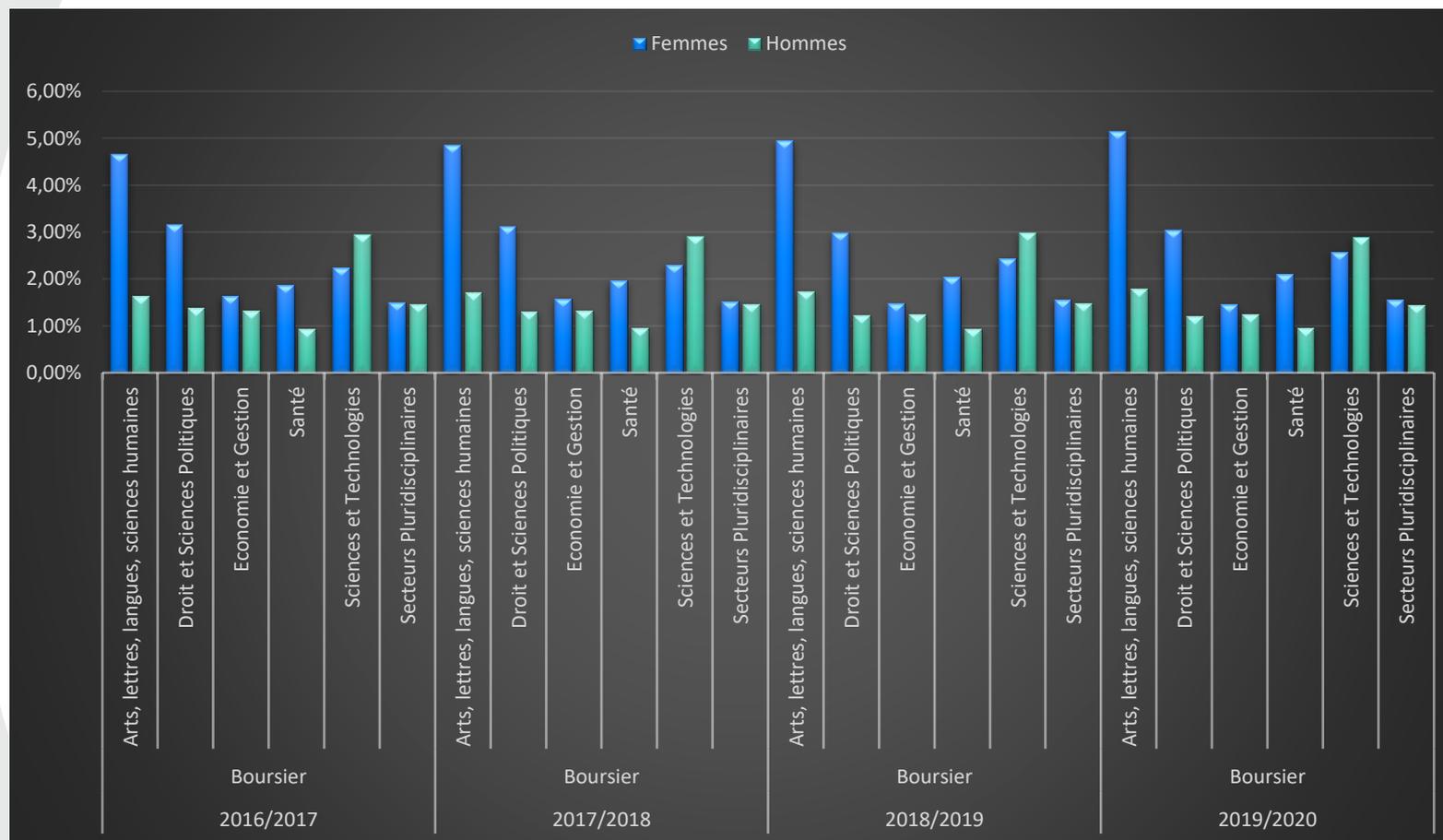
Pourcentage de femmes (vs. hommes) boursier.e.s par année par rapport au total des femmes (vs. hommes) inscrit.e.s de la L1 jusqu'au doctorat (ainsi que les inscriptions à l'HDR)



Calcul du pourcentage : $Nb. \text{ femmes (vs. hommes) boursier.e.s} / nb. \text{ total femmes (vs. hommes) inscrit.e.s} * 100$

- ❖ Peu d'évolution sur les années
- ❖ Femmes sont plus boursières que les hommes : **précarité plus importante chez les femmes**

Pourcentage de femmes (vs. hommes) boursier.e.s par année et par secteur disciplinaire par rapport au total des femmes (vs. hommes) inscrit.e.s de la L1 jusqu'au doctorat (ainsi que les inscriptions à l'HDR)



*Calcul du pourcentage : Nb. femmes (vs. hommes) boursier.e.s dans un secteur /nb. total femmes (vs. hommes) inscrit.e.s dans ce secteur *100*

- ❖ Femmes sont plus boursières que les hommes dans les secteurs ALLSH, Droits et Sciences Po., et Santé
- ❖ En Sciences et Technologies, les hommes sont plus boursiers que les femmes

L'Adverse Impact (AI)

❖ **L'Adverse Impact (AI)** qui correspond aussi à l'**Indice d'Avantage Masculin (IAM)**, est un indicateur permettant de calculer la discrimination envers les hommes et les femmes. En pourcentage, on considère que si la valeur est inférieure à 80 il y a une discrimination. La valeur 100 correspond à une parfaite égalité.

Cet indice est classiquement utilisé dans le domaine du recrutement pour identifier les discriminations.

Calcul:

$$p_{female} = n_{females\ selected} / N_{females\ in\ applicant\ pool}$$

$$p_{male} = n_{males\ selected} / N_{males\ in\ applicant\ pool}$$

$$AI = p_{female} / p_{male}$$

Interprétation: règle des 4/5 ou 80% (Uniform Guidelines on Employee Selection Procedures:

<http://www.uniformguidelines.com/>):

« A selection rate for any race, sex, or ethnic group which is less than four-fifths (4/5) (or eighty percent) of the rate for the group with the highest rate will generally be regarded by the Federal enforcement agencies as evidence of adverse impact, while a greater than four-fifths rate will generally not be regarded by Federal enforcement agencies as evidence of adverse impact. Smaller differences in selection rate may nevertheless constitute adverse impact, where they are significant in both statistical and practical terms or where a user's actions have discouraged applicants disproportionately on grounds of race, sex, or ethnic group. Greater differences in selection rate may not constitute adverse impact where the differences are based on small numbers and are not statistically significant »

L'Adverse Impact (AI)

❖ Poursuite des études (niveau master) après une licence à AMU

	Population référente		Population totale		Pourcentages		Adverse Impact (%femmes/%hommes)/100
	F	M	F	M	F	H	
Poursuite des études (niveau Master) après la licence à AMU	Etudiant.es inscrit.es en master (année n)		Etudiant.es ayant obtenu (réussi) une licence classique (LMD) (année n)		population référente/ population totale *100		
2016/2017	7391	5340	8382	5132	88,18	104,05	84,74
2017/2018	7171	5161	9103	5430	78,78	95,05	82,88
2018/2019	7128	5169	9375	5635	76,03	91,73	82,89
2019/2020	7299	5233	11465	7027	63,66	74,47	85,49

➤ Poursuite des études (niveau Master) après la licence à AMU

La parité n'est pas atteinte : compte tenu des effectifs des femmes et des hommes en Licence, les femmes ne sont pas aussi nombreuses « qu'elles ne le devraient » à poursuivre leurs études en Master.

L'Adverse Impact (AI)

❖ Accès au doctorat à AMU

Accès au doctorat	Population référente		Population totale		Pourcentages		Adverse Impact (%femmes/%hommes)/100
	Etudiant.e.s inscrit.e.s en première année de doctorat		Etudiant.e.s ayant obtenu un master à AMU		population référente/population totale *100		
	F	M	F	M	F	H	
2016/2017	381	440	6037	4061	6,31	10,83	58,25
2017/2018	424	443	6005	4014	7,06	11,04	63,98
2018/2019	1099	1136	5906	4032	18,61	28,17	66,05
2019/2020	395	385	5667	3728	6,97	10,33	67,49

➤ Accès au doctorat à AMU après un Master

L'indice de parité indique clairement une situation défavorable aux femmes (AI<80%) : compte tenu des effectifs des femmes et des hommes en Master, les femmes ne sont pas aussi nombreuses « qu'elles ne le devraient » à poursuivre leurs études en Doctorat.

Cela pourrait refléter deux phénomènes : 1/ de l'autocensure de la part des femmes et/ou 2/ de la discrimination lors de la sélection.

L'Adverse Impact (AI)

❖ Réussite des étudiant.e.s toutes disciplines confondues

Etudiant.e.s en licence	Population de référente		Population totale		Pourcentages		Adverse Impact (%femmes/%hommes)/100
	Etudiant.e.s ayant obtenu leur licence (LMD)		Etudiant.e.s inscrit.e.s en L3 (LMD uniquement)		population référente/population totale *100		
	F	M	F	M	F	H	
2016/2017	2998	1882	3564	2409	84,12	78,12	107,67
2017/2018	3127	1937	3638	2532	85,95	76,50	112,36
2018/2019	3275	2069	3818	2595	85,78	79,73	107,59
2019/2020	3449	2203	3777	2550	91,32	86,39	105,70
Etudiant.e.s en master	Etudiant.e.s ayant obtenu leur master		Etudiant.e.s inscrit.e.s en M2				
	F	M	F	M	F	H	
	2016/2017	3152	2136	3731	2625	84,48	81,37
2017/2018	3216	2186	3775	2667	85,19	81,96	103,94
2018/2019	3072	2107	3585	2590	85,69	81,35	105,33
2019/2020	2587	1688	3568	2645	72,51	63,82	113,61

➤ Réussite des étudiant.e.s
Léger avantage féminin

**D'autres analyses sont en cours
discipline par discipline.**